



PROJET DE PROCÈS-VERBAL COMITÉ EXÉCUTIF

Réunion Zoom

Mercredi 28 septembre 2022, 09h00 – 12h00 CET

1. Accueil et présentations

Le Président Emiel Brouckaert a souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion, y compris aux représentants de la DG MARE.

Des excuses ont été reçues de Geert Meun (VisNED) avant la réunion. Mo Mathies a ajouté que M. Meun avait accepté de donner une procuration à M. Brouckaert pour son vote. M. Brouckaert a également procuré pour Sander Meyns. John Lynch a donné sa procuration à Maura Power et Norah Parke a été désignée pour représenter la KFO à la place de Sean O'Donoghue. Le Secrétariat a ainsi confirmé que deux tiers des membres du ComEx étaient représentés à la réunion, permettant au ComEx d'assumer ses responsabilités.

L'ordre du jour a été approuvé tel que rédigé.

Les points d'action de la dernière réunion (6 juillet 2022) incluent :

1	Suite au dialogue avec le directeur Donatella, les membres sont invités à envoyer des questions supplémentaires au Secrétariat qui les transmettra ensuite à M. Donatella. Aucune n'a été reçue, mais un dialogue avec le directeur Donatella est prévu au point 2.
2	Les répercussions du Brexit sur le fonctionnement de la PCP seront examinées séparément de l'exercice de rapport sur la PCP par la DG MARE. Ce sujet pourrait être pris en compte dans les TdR du GRA sur la PCP qui sera bientôt créé. La liste des thèmes de la consultation sur le rapport de la PCP fournie par le directeur Donatella dans son allocution servira de base aux TdR du GRA. En cours, la réunion du GRA est prévue pour le 30 septembre.
3	Une fois que le rapport du CSTEP sur les EHQ sera disponible, il devra être examiné par le CC EOS et le Forum Inter-CC sur le Brexit pour décider des avis à donner sur les questions concernant un seul CC ou plusieurs. Pas encore publié.
4	Le ComEx a approuvé la lettre conjointe des CC sur la participation des parties prenantes au CSP, préparée par le Forum Inter-CC sur le Brexit. La lettre a été soumise le 20 juillet, aucune réponse n'a encore été reçue.
5	Le ComEx a approuvé la proposition du Secrétariat d'allouer le budget de l'année 17 à la mise à jour du site Internet. Le passage à un nouveau prestataire de services a été reporté à l'année prochaine en raison du manque d'intérêt suite à l'appel d'offres lancé par le Secrétariat. En revanche, un budget a été alloué pour mettre à jour les extraits vidéo du site Internet afin de mettre en évidence les changements consécutifs au Brexit. Cette tâche est en cours.
6	Le Secrétariat demandera l'avis des membres sur l'organisation future des réunions (entièrement virtuelles/hybrides/en personne). Le CC EOS continuera à assurer le lien avec le CIEM en ce qui concerne sa participation en personne aux réunions.



En cours. La politique de réunion proposée a été communiquée aux membres le 8 septembre et devrait être abordée à l'AG et au ComEx lors de leurs réunions de septembre.

Les points d'action des réunions des Groupes de Travail qui ont eu lieu les 13 et 14 septembre ont été présentés pour approbation par le ComEx :

GT1

1	Garder le sujet de la fermeture du cabillaud en mer d'Irlande pour la prochaine réunion du GT1 en mars 2023.
2	Le Secrétariat soulèvera la question des mesures relatives aux prises accessoires de merlan avec la présidence du GEM EOS pour en discuter plus en détail.
3	Le Secrétariat soulèvera la question de la fermeture du cabillaud avec le GEM EOS.
4	Garder le sujet des développements de l'énergie éolienne offshore dans l'ordre du jour de la prochaine réunion en mars 2023.
5	Les membres suivront l'annonce du Département concernant les candidats sélectionnés pour s'assurer que le CC ait la possibilité de fournir des avis.
6	Le Secrétariat partagera le lien pour les cartes de La Tene sur la distribution des ERM.

GT2

1	Le Secrétariat mettra à jour et finalisera l'outil de type "feux de circulation" concernant les stocks à quotas limitants "choke" d'après les discussions de ce jour, en tenant compte des avis précédents du CC EOS.
2	Le Secrétariat transmettra le lien vers le rapport benchmark sur le merlu.
3	Le Secrétariat organisera une réunion ad-hoc sur le merlu avec les membres du GRA sur les Mesures Techniques et invitera d'autres observateurs.
4	Le Secrétariat contactera les autres CC concernés afin d'initier une proposition conjointe sur sur le thème des EMV.
5	Le Secrétariat diffusera des informations supplémentaires sur l'atelier sur le cabillaud de la mer du Nord dès qu'elles seront disponibles, le cas échéant.
6	Le Secrétariat diffusera des informations supplémentaires sur les développements et la consultation des parties prenantes au sujet de l'éolien offshore dans la mer Celtique par Crown Estate, dès qu'elles seront disponibles, le cas échéant.

Matilde Vallerani a ajouté concernant le point d'action 5, que l'atelier se tiendra les 1-2 novembre à Edimbourg dans un format hybride. L'atelier portera également sur les stocks de cabillaud des mers celtiques. La participation des représentants du CC EOS devra être précisée avec le CIEM, qui organise l'atelier.

Jean Marie Robert a commenté les points d'action 2 et 3, mentionnant qu'il fallait encore convenir d'un calendrier pour la mise en œuvre de ces tâches. Il a suggéré que la réunion ad hoc soit organisée en janvier 2023, car la période de fin d'année 2022 sera très chargée avec les consultations sur les TAC et quotas. Il a également mentionné que, dans le cadre du point d'action 4, il serait important d'avoir accès aux travaux du CIEM sur ce sujet. Mme Vallerani a répondu que le CIEM avait déjà été sollicité à ce sujet mais qu'aucune réponse n'avait encore été reçue. Se référant également au point d'action 4, José Beltran a ajouté que la question doit être abordée de toute urgence et a suggéré qu'une lettre soit rédigée pour demander le report de l'acte d'exécution des mesures relatives aux EMV.



GT3

1	Le Secrétariat mettra à jour et finalisera l'outil de type "feux de circulation" concernant les stocks à quotas limitants "choke" d'après les discussions de ce jour, en tenant compte des avis précédents du CC EOS.
2	Le Secrétariat organisera des réunions pour le GD sur le bulot et le GD sur la coquille Saint-Jacques en octobre pour donner suite aux recommandations précédentes.
3	Le Secrétariat partagera le lien du Groupe de Discussion du DEFRA sur l'HPMA de Dolphin Head et y assistera à des fins de rapport seulement.
4	Le Secrétariat demandera au GEM EOS des informations sur les activités de pêche à la mouche dans les eaux de l'UE. Si les données sont disponibles, un groupe ad-hoc pourrait être mis en place pour répondre à la consultation du Royaume-Uni sur ce sujet.

Mme Vallerani a expliqué que les actions des points 3 et 4 étaient déjà en cours, puisque la réunion du DEFRA s'est tenue le 22 septembre et que la réunion du Groupe Technique des EOS a eu lieu le 26 septembre. Plus particulièrement, le Groupe des États Membres a informé le CC qu'ils discutent toujours de la manière dont ils répondront à la consultation du Royaume-Uni, que ce soit individuellement ou avec une approche commune. Le CC EOS sera informé et décidera de la meilleure voie à suivre.

GTH

1	Le Secrétariat prendra contact avec les ERM pour organiser une présentation sur la loi irlandaise de planification maritime 2021 (Irish Maritime Planning Act 2021) en collaboration avec le CC pour les stocks pélagiques (PELAC).
2	Le Secrétariat examinera le registre pour la participation à l'atelier des parties prenantes sur la DCSMM le 15 novembre, organisé par la Commission.
3	Le Secrétariat prendra contact avec le CC Mer du Nord pour relancer le GD sur la DCSMM.
4	Le Secrétariat rassemblera les sujets à soumettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du GEM EOS le 26 septembre.
5	Le Secrétariat examinera si un forum spécifique est nécessaire pour assurer le suivi de l'évolution des politiques environnementales mondiales.
6	Le Groupe de Discussion sur l'OD discutera et proposera d'engager Michael Keating pour travailler sur l'outil d'atténuation des stocks limitants "choke".
7	Le Groupe de Discussion sur le Climat et l'Environnement commencera à travailler sur le chalutage de fond dans les EMV en préparation de la consultation publique de la Commission.
8	Le Groupe de Discussion sur le Contrôle sera relancé avec de nouveaux membres et des Termes de Référence à convenir.
9	Le CC Mer du Nord prendra le relais du CC EOS pour diriger le GD conjoint sur les Aspects Sociaux.

Tous les points d'action des Groupes de Travail ont été approuvés.

2. Discours d'ouverture - Fabrizio Donatella (Directeur, MAREC5)

Le Président a présenté le directeur Donatella, en exprimant la reconnaissance des membres pour sa participation à la réunion pour la deuxième fois consécutive après le ComEx de Gand. Il a invité M. Donatella à prendre la parole pour poursuivre le dialogue entamé en juillet.

M. Donatella a remercié le CC EOS pour son invitation et a exprimé sa reconnaissance pour cette opportunité d'interagir à nouveau avec ce CC, expliquant qu'il était présent au nom de la Directrice générale de la DG MARE, Charlina Vitcheva, qui n'a malheureusement pas pu participer à cette réunion, ajoutant que la Directrice générale est toujours disposée à s'engager avec les parties prenantes. Il a également présenté sa nouvelle collègue Anabel Andujar-Vazquez, qui l'a aidé dans la préparation de cette réunion. Enfin, il a remercié le Secrétariat du CC EOS pour l'organisation de la réunion, reconnaissant l'importance de leur travail qui permet au CC de fonctionner efficacement.

M. Donatella a souligné que l'interaction avec le CC EOS est d'une grande importance pour la Commission. Le CC EOS est l'un des CC les plus dynamiques et actifs, et la qualité de son travail est très appréciée par la DG MARE, qui a vu le CC participer activement à de multiples travaux, notamment à la préparation du rapport sur la Politique Commune de la Pêche. Il a affirmé aux membres que toutes les contributions du CC EOS ont été d'une importance particulière dans le processus et dans la préparation de ce rapport.

En ce qui concerne le rapport sur la PCP, M. Donatella a expliqué qu'il ne s'agissait pas d'une évaluation de la politique et qu'il n'avait pas pour but de susciter une proposition législative. La mise en œuvre n'a pas suffisamment évolué. Il faut maintenant assurer la stabilité de la gestion. Les États membres ont exprimé leur soutien à cette approche. La Commission se concentre sur l'efficacité et l'efficacité de la politique et sur l'état de la mise en œuvre. Toutes les dispositions sont prises en compte dans le rapport, qui identifiera les questions à traiter, notamment la dimension sociale de la PCP, le changement climatique et la préservation des océans. Le rapport abordera les tendances et les enjeux émergents, à savoir l'après-Brexit, le COVID et le changement climatique.

M. Donatella a rappelé qu'il est essentiel de comprendre comment aborder ces questions avec les outils et les solutions du cadre législatif existant. *"Nous devons appliquer cette approche dans le contexte des effets externes auxquels nous sommes confrontés et sur la base des avis scientifiques. Il n'y a bien sûr pas de solution unique, et le rapport soulignera comment la PCP constitue une politique flexible qui peut orienter l'avenir de la gestion des pêches."* Faisant référence à la gouvernance à cet égard, M. Donatella a mentionné la régionalisation et la coopération entre la Commission, les groupes d'États Membres, les États Membres, les OP, les pêcheurs et les CC. Il a également mentionné la dimension sociale de la PCP en tant que domaine clé et il s'est dit fier de ses rencontres avec les pêcheurs et de leurs points de vue sur l'avenir. Il a conclu ce point en ajoutant qu'une date de publication pour le rapport doit encore être établie mais a proposé que le contexte soit abordé lors d'une prochaine réunion.

En ce qui concerne la préparation des consultations avec le Royaume-Uni et la mise en œuvre de l'Accord de Commerce et de Coopération (ACC), M. Donatella a expliqué que 2022 a été une année particulièrement chargée, avec six réunions du Comité Spécialisé de la Pêche (CSP) et de ses groupes de travail. Le sujet du Grenadier de roche reste ouvert, tandis que ceux de la Limande-sole et du Bar sont clos. Les TdR sur les espèces hors quota sont examinés en vue de la réunion du 21 octobre. Les mesures divergentes seront abordées, avec une liste des processus requis pour un exercice d'alignement et visant une stratégie commune. Les interventions du Conseil à ce sujet le 26



septembre ont été notées et doivent être reprises dans le prochain texte. M. Donatella prévoit que les consultations débuteront en novembre. Les consultations seront organisées de manière à laisser du temps et des possibilités d'interaction avec les EM et les parties prenantes. La date limite de l'accord final dans le cadre de l'ACC est le 10 décembre. *"Ce délai serré exigera de nous tous d'énormes efforts pour parvenir à des conclusions aussi rapidement que possible. Le pire scénario possible serait de se retrouver dans une situation d'instabilité au cas où aucun accord ne pourrait être trouvé avec le Royaume-Uni"*, a-t-il expliqué.

Il a ensuite mentionné l'implication des parties prenantes. L'ACC ne prévoit pas de participation directe des parties prenantes au CSP, mais la Commission s'est engagée à garantir l'implication des parties prenantes. L'existence du Forum Inter-CC sur le Brexit permet de disposer d'une plateforme d'implication spécifique permettant une interaction systématique.

M. Donatella a également fait état de l'avancement du Plan d'Action pour la conservation des ressources halieutiques et la protection des écosystèmes marins, qui permettra d'améliorer la coopération entre les politiques environnementales et de pêche existantes. Les travaux relatifs à ce Plan d'Action sont toujours en cours et aucune date de publication n'a encore été décidée. Cependant, le but est de maintenir un lien étroit avec le rapport sur l'évaluation de la PCP.

Il a expliqué qu'il n'allait pas mentionner les EMV dans son discours mais qu'il était prêt à répondre aux questions sur le sujet si les membres en ressentaient le besoin.

En ce qui concerne la révision de la DCSMM et la Planification de l'Espace Maritime, M. Donatella a déclaré que dans la zone de compétence du CC EOS, il n'y avait pas de parc éolien offshore notable, bien que la France et l'Irlande aient annoncé des déploiements à grande échelle. La Commission a connaissance des commentaires faits à cet égard et du fait que les problématiques liées au déplacement doivent être abordées. Il a fait référence à une réunion de mai 2022 et à la présentation de Céline Franck de la DG MARE sur ce sujet.

Enfin, en ce qui concerne les déversements d'eaux usées au Royaume-Uni, M. Donatella a mentionné que dans l'ACC, il n'y a qu'une clause de non-régression pour le statut environnemental. La France en surveille les conséquences et en rend compte à la DG ENV.

Le Président a remercié M. Donatella pour sa présentation détaillée et a invité les participants à poser leurs questions.

En ce qui concerne les effets des rejets d'eaux usées, Johnny Woodlock a souligné que la mer d'Irlande est particulièrement vulnérable à l'eutrophisation dans la mesure où il s'agit d'un bassin semi-fermé. La Commission doit continuer à surveiller les rejets dans ce bassin.

Alexandra Philippe a remercié M. Donatella pour son intervention et les précisions apportées. En ce qui concerne les rejets d'eaux usées non traitées, elle a exprimé sa reconnaissance à la Commission de s'intéresser à ce problème qui affecte les écosystèmes marins et les produits de la pêche. Elle a

suggéré que le sujet continue d'être examiné par le CC.

ACTION : Le Secrétariat assurera le suivi de la question des eaux usées au Royaume-Uni et envisagera la préparation d'un avis si nécessaire.

Mme Philippe a ensuite soulevé la question de la consultation des parties prenantes et notamment la manière dont les recommandations sont prises en compte. Enfin, elle a demandé pourquoi le Plan d'Action, dont la publication était initialement prévue en 2021, sera désormais publié en même temps que le rapport sur la PCP.

En ce qui concerne le rapport sur la PCP, le Président a demandé, en l'absence de proposition législative, comment la Commission abordera les questions identifiées dans le rapport. Concernant la participation des parties prenantes au CSP, il a ajouté que le CC accorde une grande importance au Forum Inter-CC sur le Brexit, mais qu'il est difficile de concilier cette interaction avec l'objectif du CC de produire des avis. Cependant, il s'agit d'une occasion précieuse de s'engager avec la DG MARE sur les sujets relatifs à l'ACC et les résultats ont été satisfaisants. En ce qui concerne le Plan d'Action, il a demandé s'il y avait d'autres possibilités de contributions des parties prenantes sur le projet. S'agissant de la révision de la DCSMM et des travaux de Planification de l'Espace Maritime menés par le CIEM, il a indiqué que l'impact des engins de pêche fait l'objet d'un examen minutieux mais qu'il doit être considéré comme négligeable par rapport aux impacts de la construction, de l'activité et de la fin de vie des parcs éoliens.

José Beltran a évoqué la question des EMV et a demandé l'avis de M. Donatella sur le manque de consultation : *"Comment la Commission compte-t-elle agir sur ce point et faire en sorte que le dialogue avec les parties prenantes soit amélioré ?"*

M. Donatella a répondu à la remarque de M. Woodlock en indiquant qu'il existe certainement toute une série d'éléments qui, selon la Commission, pourraient faire l'objet d'un examen plus approfondi. Par exemple, l'impact de l'augmentation de la température de l'eau, les espèces envahissantes, etc. *"Nous devons être conscients de ces questions et, si elles deviennent particulièrement pertinentes pour la gestion des pêches, nous apprécierions que vous les portiez à notre attention, dans la mesure où vous êtes les experts sur le terrain"*. La relation entre la COM et le CIEM ne se limite pas à l'évaluation des stocks.

En réponse à Mme Philippe, M. Donatella a indiqué qu'il était difficile de donner une réponse générale sur la question du suivi des contributions des parties prenantes. La DG MARE est heureuse de pouvoir adopter une approche pratique pour le suivi des recommandations des CC, mais il pourrait être difficile de traiter chaque avis de la même manière. Il a encouragé les membres à informer la Commission dans l'éventualité où un domaine particulier nécessiterait un suivi, à la fois en termes d'interaction orale et écrite. Il a également souligné que la DG MARE est limitée en termes de capacité.

En ce qui concerne le Plan d'Action, la DG MARE veut s'assurer que l'obligation légale du rapport sur



la PCP est remplie en premier. Le Plan d'Action donnera lieu à d'autres discussions car il regroupe des éléments relevant des politiques de l'environnement et de la pêche. Les deux documents sont liés l'un à l'autre. Aucun projet ne sera disponible pour permettre aux parties prenantes de faire à nouveau des commentaires, car il ne s'agit pas d'une proposition législative, mais plutôt d'un moyen de favoriser de nouvelles actions et de s'assurer que le point de vue de la Commission est clair sur ces sujets.

En ce qui concerne le Forum Inter-CC sur le Brexit, M. Donatella a expliqué que la DG MARE est disposée à discuter d'autres options pour interagir avec les parties prenantes et apprécie les suggestions sur la façon d'améliorer le processus, qui jusqu'à présent s'est avéré très utile.

Concernant les EMV et le processus de consultation, il a souligné que la Commission a agi en totale concertation avec les parties prenantes et a pris une décision qui entrera en vigueur. La prochaine étape sera la publication du nouvel avis du CIEM en novembre (*à présent en janvier 2023*) qui entraînera la révision de l'Acte Délégué adopté en septembre. Les consultations avec les États membres sont prévues au début du printemps prochain. Il a souligné que la DG MARE est très préoccupée par les déclarations concernant le manque de consultation des parties prenantes. *"Nous avons consulté à plusieurs reprises l'ensemble du secteur depuis 2019. Si ces consultations n'ont pas donné les résultats escomptés ou n'ont pas été efficaces, c'est un autre problème"*, a-t-il déclaré. La Commission est toujours prête à améliorer les consultations, mais reconnaît également que plusieurs parties prenantes n'en acceptent pas les résultats. Il s'est également référé à la lettre de la Directrice générale Vitcheva, adressée aux CC et aux parties prenantes sur cette question.

ACTION : Le Secrétariat examinera la lettre de la Directrice générale et indiquera s'il est nécessaire ou non que le CC EOS y apporte des commentaires.

Le Président a précisé que le Forum Inter-CC sur le Brexit a une grande valeur pour les CC, mais qu'il est parfois difficile de rassembler tous les sujets pour parvenir à un avis du CC sur les sujets relevant du CSP. *"Nous devons réfléchir en tant que CC individuels sur la manière de produire des avis"*, a-t-il expliqué. Il a ensuite remercié M. Donatella pour sa participation et son implication dans le CC et a exprimé son appréciation de la collaboration entre le CC EOS et la DG MARE.

3. État des lieux de l'ACC et du CSP

Le Président a fait le point sur la réunion du Forum Inter-CC sur le Brexit qui s'est tenue le 15 septembre 2022 à l'invitation du CC pour la Pêche Lointaine, avec la participation de la DG MARE C.5. Il a également mentionné que le rapport de la réunion du CSP du 20 juillet est disponible et sera communiqué aux membres par le Secrétariat. Les sujets abordés lors de la dernière réunion du Forum sont les suivants :

- MT de la mer Celtique
- Grenadier & Daurade
- Procédures de notification



- Directives sur les stocks spéciaux
- Demandes au CIEM
- Espèces hors quota
- Préparation de la consultation annuelle
- Application des mesures techniques écossaises.

Enfin, il a mentionné qu'un GT de l'UE s'était réuni la semaine précédente pour préparer la prochaine réunion du CSP qui se tiendra le 21 octobre, et que le prochain forum Inter-CC sur le Brexit est prévu pour le 20 octobre et sera organisé par le CC pour les stocks pélagiques (PELAC).

ACTION : Le Secrétariat demandera aux membres de proposer des sujets qu'ils souhaitent voir aborder par le CC EOS le 20 octobre.

4. Nominations au ComEx (Secrétariat)

Mme Mathies a expliqué qu'une re-classification potentielle de France Pêche Durable & Responsable est en cours d'évaluation et sera abordée lors d'une réunion avec les membres du collège du Groupe d'Autres Intérêts le 4 octobre. Cette réunion permettra également de discuter de la nomination de Blue Fish par le ComEx. Le Secrétariat fera un rapport sur les résultats de cette réunion à un stade ultérieur.

5. Aperçu du programme de travail et du budget du CC EOS pour l'Année 17 (Secrétariat)

Vous pouvez trouver la présentation [ici](#).

Mme Mathies a précisé la nécessité d'approuver les changements proposés à l'avis sur le bruit et le développement de l'énergie éolienne préparé avec le CC pour les stocks pélagiques (PELAC). Elle a partagé l'avis sur l'écran et a passé en revue les commentaires à traiter en demandant l'approbation des membres du ComEx.

ACTION : Le ComEx a approuvé les changements proposés dans le texte qui sera partagé avec le ComEx du CC pour les stocks pélagiques (PELAC) pour approbation.

Mme Mathies a ajouté qu'un dernier vote d'approbation au sein de ce ComEx pourrait être nécessaire si le ComEx du CC pour les stocks pélagiques (PELAC) souhaite formuler d'autres commentaires.

Mme Mathies a donné un aperçu des activités entreprises par le CC EOS au cours de l'Année 17, en commençant par le nombre de réunions organisées par le CC EOS. Tous les renseignements peuvent être consultés en ligne sur le site Internet du CC EOS, ainsi que dans la présentation que Mme Mathies a partagée sur l'écran pendant la réunion.

Elle a demandé aux membres de se mettre d'accord sur la politique de réunion. Le Secrétariat a élaboré trois propositions avec différentes configurations de réunions : en personne, virtuelles et

hybrides. Ces propositions ont été communiquées aux membres le 8 septembre.

Mme Mathies a ajouté que la pratique dans d'autres CC est que lorsqu'une réunion en personne est organisée, les membres du CC doivent y assister en personne, tandis que les autres observateurs, y compris les représentants de la Commission, peuvent y assister à distance.

Le Président a exprimé une préférence pour l'option A, compte tenu de la demande de la Commission de réduire les frais de voyage et les émissions de CO2.

M. Robert a convenu que l'option A serait la meilleure solution. Le format hybride a été encouragé par la Commission, mais il a noté que lors de la première réunion hybride du CC EOS en juillet 2022, moins de membres ont accepté de voyager et seuls quelques participants étaient présents physiquement. La présence physique devrait effectivement être exigée. Il a donc proposé que les membres qui ne se déplacent pas ne participent qu'en tant qu'observateurs et ne puissent pas intervenir. Le Président a appuyé la proposition de M. Robert.

Patrick Murphy, Norah Parke et Mme Philippe ont rejoint M. Brouckaert et M. Robert en favorisant l'option A. Bruno Dachicourt et Irene Prieto l'ont également approuvé via le chat. M. Woodlock a expliqué que l'option A lui convenait, mais que les réunions devraient être ouvertes aux observateurs qui ne peuvent pas se déplacer.

Mme Mathies a précisé que si le ComEx accepte de retenir l'option A, y compris l'ajout proposé par M. Robert, les membres du ComEx seront amenés à voyager davantage car un quorum est nécessaire au bon fonctionnement du ComEx. Elle a également rappelé la possibilité de budgétiser des ressources pour les réunions du Groupe de Discussion en personne, si nécessaire.

ACTION : Le Président présentera à l'Assemblée générale l'option A de la proposition de politique de réunion et l'ajout de M. Robert pour approbation.

Mme Mathies a ensuite fait le point sur les recettes et les dépenses de l'Année 17. Tous les détails sont inclus dans les diapositives qu'elle a partagées à l'écran. Elle a souligné que puisque le revenu de la Commission dépend du total des dépenses éligibles auditées, les coûts éligibles seront remboursés à 85,67%.

En ce qui concerne les recettes, le Président a demandé si la Commission avait l'intention de rembourser intégralement les dépenses.

Mme Mathies a expliqué qu'à partir de l'année prochaine, le CC recevra un budget de 330.000 € de la Commission en fonction de la réalisation des objectifs de son programme de travail. Pour cette année, le CC sera remboursé sur la base des dépenses réelles. Tous les coûts éligibles devraient être acceptés par la Commission afin que les ressources propres du CC ne soient pas utilisées pour combler un éventuel déficit.

ACTION : Le ComEx a approuvé le rapport sur les comptes de l'Année 17 qui sera présenté à l'Assemblée Générale.

6. Aperçu du programme de travail et du budget du CC EOS pour l'Année 18

Mme Mathies a donné un aperçu du programme de travail pour l'Année 18. Elle a indiqué que les membres doivent être pleinement conscients du fait que le CC est tenu d'être très précis sur les soumissions à faire au cours de l'Année 18 car elles seront reliées à la convention de subvention avec la Commission. Le CC recevra le paiement du solde en fonction de la réalisation du programme de travail. Elle a encouragé les membres à s'impliquer entièrement pour s'assurer que les objectifs du programme de travail soient atteints. Le programme de travail peut être consulté en ligne [ici](#).

Concernant les réunions, il est difficile pour le Secrétariat de prédire quand les réunions seront organisées, mais un nombre approximatif de réunions a dû être estimé. Le CC devra organiser environ 30 réunions l'année prochaine.

Compte tenu de la quantité de soumissions préparées et de réunions organisées par le CC EOS au cours de l'Année 17, le Secrétariat estime que le CC n'aura aucun problème à atteindre les objectifs de son programme de travail pour l'Année 18.

Tous les détails du programme de travail et du budget pour l'année 18 sont disponibles sur les diapositives présentées par Mme Mathies au cours de la réunion.

ACTION : Le ComEx approuve la planification de la réunion et demande de rappeler aux membres qu'ils doivent suivre et contribuer à la réalisation des recommandations prévues.

M. Woodlock a félicité le Secrétariat en rappelant que M. Donatella avait fait part de son appréciation du travail du CC EOS. Il est également convaincu que toutes les exigences du programme de travail seront satisfaites.

7. Prochaines réunions

Mme Mathies a évoqué plusieurs réunions à venir qui nécessiteront une préparation et une contribution des membres du CC EOS :

- Forum Inter-CC sur le Brexit, le 20 octobre.
- Conseil consultatif de l'AECF le 24 octobre 2022
- MIAC/MIACO du CIEM en janvier 2023.

ACTION : Le Secrétariat lancera une consultation écrite des membres du CC EOS pour qu'ils contribuent aux ordres du jour du MIAC et du MIACO.

En ce qui concerne la réunion de l'AECF, Mme Mathies a indiqué que celle-ci est organisée en présentiel, mais que les représentants habituels du CC EOS ne sont pas en mesure d'y assister. C'est également un problème rencontré par d'autres CC et le Secrétariat attend la confirmation de l'AECF que la participation à distance puisse être organisée.

ACTION : Les informations sur le Conseil consultatif de l'AECW doivent être partagées avec tous les membres du ComEx de manière à inciter les personnes intéressées à y participer au nom du CC.

8. Questions diverses

M. Woodlock a évoqué le prochain départ à la retraite de Barrie Deas et a proposé que le Secrétariat lui envoie une note au nom du CC pour le remercier d'avoir apporté une contribution essentielle aux travaux du CC EOS avant le Brexit.

M. Robert a approuvé cette proposition, rappelant le rôle clé de M. Deas en tant que l'un des fondateurs du CC. La reconnaissance de son rôle devrait être faite officiellement par le ComEx à un stade plus proche de sa retraite. Ce geste serait très apprécié.

ACTION : Le Secrétariat se renseignera sur la date de départ à la retraite de Barrie Deas et préparera un message officiel du ComEx le remerciant pour sa contribution au travail du CC.

9. Liste des actions convenues par le Président

1	Le Secrétariat assurera le suivi de la question des eaux usées au Royaume-Uni et envisagera la préparation d'un avis si nécessaire.
2	Le Secrétariat examinera la lettre de la Directrice générale et indiquera s'il est nécessaire ou non que le CC EOS y apporte des commentaires.
3	Le ComEx a approuvé les changements proposés dans le texte qui sera partagé avec le ComEx du CC pour les stocks pélagiques (PELAC) pour approbation.
4	Le Secrétariat demandera aux membres de proposer des sujets qu'ils souhaitent voir aborder par le CC EOS le 20 octobre.
5	Le ComEx a approuvé les changements proposés dans le texte qui sera transmis au ComEx du CC pour les stocks pélagiques (PELAC) pour approbation.
6	Le Président présentera à l'Assemblée générale l'option A de la proposition de politique de réunion et l'ajout de M. Robert pour approbation.
7	Le ComEx a approuvé le rapport sur les comptes de l'Année 17 qui sera présenté à l'Assemblée Générale.
8	Le ComEx approuve la planification de la réunion et demande de rappeler aux membres qu'ils doivent suivre et contribuer à la réalisation des recommandations prévues.
9	Le Secrétariat lancera une consultation écrite des membres du CC EOS pour qu'ils contribuent aux ordres du jour du MIAC et du MIACO.
10	Les informations sur le Conseil consultatif de l'AECW doivent être partagées avec tous les membres du ComEx de manière à inciter les personnes intéressées à y participer au nom du CC.
11	Le Secrétariat se renseignera sur la date de départ à la retraite de Barrie Deas et préparera un message officiel du ComEx le remerciant pour sa contribution au travail du CC.

Le Président a remercié tous les participants, le Secrétariat et les interprètes pour leur collaboration et a clôturé la réunion.



10. Participants

Membres du CC EOS	
Emiel Brouckaert	Rederscentrale
Bruno Dachicourt	ETF
Jan Kappel	EAA
Julien Lamothe	ANOP
Suso Lourido Garcia	Puerto de Celeiro
John Lynch	ISEFPO
Anais Mourtada	CNPMEM
Patrick Murphy	ISWPO
Norah Parke	KFO
Alexandra Philippe	EBCD
Maura Power	ISEFPO
Irene Prieto	ARVI
Jean-Marie Robert	Pechers de Bretagne
Johnny Woodlock	ISS
Experts et observateurs	
Anabel Andujar	DG MARE
José Beltran	OPP Lugo
Fabrizio Donatella	DG MARE
Gérald Hussenot	Blue Fish
Manu Kelberine	CRPMEM de Bretagne
Franck Le Barzic	Cobrenord
Corentine Piton	FPDR
Arthur Yon	FROM Nord
Secrétariat du CC EOS	
Mo Mathies	Executive Secretary
Matilde Vallerani	Deputy Executive Secretary